

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1895)
Heft: 5

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-237235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 31 Octobre 1895, Petite Salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

M. le Président consacre quelques paroles émues à la mémoire de M. Yersin. Il retrace la carrière de ce pédagogue distingué, qui fut entièrement le fils de ses œuvres. L'affabilité de son accueil, ses encouragements, ses conseils puisant leur autorité à sa haute expérience des choses de l'enseignement, ont marqué d'une empreinte ineffaçable son souvenir dans nos cœurs.

Sur l'invitation de M. le Président, l'Assemblée se lève en signe de deuil.

Les démissions de M. E. Dunand, régent à Laconnex et M^{lle} Moser, à Carouge, sont acceptées.

Les candidatures de MM. Louis Munier, inspecteur des écoles, Etienne Mantel, régent, Alfred Pasche, Arthur Babel, Louis Durand, Francis Fossé, Eugène Thomas et Emile Wilmot, stagiaires, présentées avec préavis favorable du Comité, sont acceptées à l'unanimité.

Un exemplaire de la deuxième édition du manuel d'Histoire suisse de M. Alfred Schütz, dont l'auteur nous a fait l'envoi, est reçu avec remerciements.

M. le Président donne lecture d'une lettre très aimable, datée du 9 août, dans laquelle le Comité de la Société pédagogique vaudoise l'invitait à représenter notre Société aux fêtes de Payerne. M. Baatard s'y est rendu et en a rapporté une impression profonde. On ne peut que se répandre en éloges sur cette superbe manifestation qui s'inspirait des plus nobles

convictions, du patriotisme le plus vibrant et où n'a cessé de régner la plus chaude cordialité.

Il est procédé à la nomination de la Commission de la soirée. M^{lle} Métral émet le désir que des dames en fassent partie. Sont désignés pour composer cette Commission : M^{lles} Marie Métral et Renée Vigile, MM. Lagotala, Bratschi, Favre, Vaucher, Charvoz, Guignard, Coutau, Mégard et Dubois.

M. le Président communique une lettre de M. le Président du Comité de la Société pédagogique romande, en date du 17 juillet, nous informant que la question de l'*Enseignement éducatif* et celle des *Ecoles complémentaires* ont été choisies pour être traitées dans le Congrès pédagogique de 1896. Les deux rapporteurs généraux devaient être nommés en septembre.

Dans une lettre du 27 septembre, nous apprenons que M. Guex, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud est chargé du rapport sur la première question et M. Vignier, régent à Plainpalais, de celui qui concerne la seconde.

2° Nomination des rapporteurs sur les questions mises à l'étude pour le Congrès de 1896.

L'assemblée désigne à l'unanimité MM. Sigg et Baatard. M. Sigg présentera le rapport sur la première question : de l'*Enseignement éducatif*; M. Baatard traitera la seconde : l'*Ecole complémentaire*.

3° Discussion du travail présenté par M. Baatard, sur l'enseignement de l'arithmétique.

M. Baatard passe la présidence à M. Hunsinger, et lit les parties de son travail relatives aux modifications qu'il propose dans les programmes des différentes années. Il se met obligeamment à la disposition des personnes qui ont des objections ou des demandes d'éclaircissement à formuler.

Il n'est fait aucune remarque sur ce qui concerne l'année préparatoire et les trois années inférieures.

A une question sur la soustraction des fractions ordinaires en 4^e année, M. Baatard répond en montrant l'avantage qu'il y a à employer les procédés graphiques.

Sur la demande de M. Golay, M. Baatard traite un exemple de soustraction de nombres mixtes dans lequel la fraction qui fait partie du soustrahende est plus grande que celle du minuende. Il se base sur cette définition, que la soustraction est l'opération dans laquelle on cherche combien il faut ajouter à une quantité pour en obtenir une autre.